

copie à Monsieur le Premier Ministre  
et à Mme la Ministre de la Culture

M. François Hollande  
Président de la République

Paris, le 16 octobre 2013.

Monsieur le Président,

À l'heure où le gouvernement entend affirmer haut et fort le soutien de l'État à la création artistique dans une loi d'orientation, les artistes auteurs et les professionnels des structures de soutien à la création artistique ne comprendraient pas que simultanément soit envisagé un alourdissement de la fiscalité sur les revenus, déjà précaires, des artistes auteurs.

Pénaliser une population parmi les plus fragiles ne peut s'accorder à un discours de justice sociale et de solidarité nationale.

La défense de l'exception culturelle menée avec force et succès par la France ne peut se conjuguer avec un doublement en janvier 2014 de la taxation sur les biens artistiques, notamment sur les cessions de droits d'auteur et les livraisons d'œuvres d'art effectuées par leur auteur.

Augmenter le poids de la fiscalité sur les biens artistiques aurait un impact négatif très fort sur la création tout en ne générant qu'un très faible retour budgétaire pour l'État, retour immédiatement annihilé par les coûts sociaux qu'une telle disposition ne manquerait pas d'engendrer.

L'ensemble des acteurs signataires demande solennellement que, à l'instar du livre et de la billetterie du cinéma et des arts vivants, les arts visuels et les artistes auteurs bénéficient en 2014 d'une TVA à taux réduit (5%), mesure indispensable à la survie et la vitalité du champ de la création artistique.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le Président,  
l'expression de notre très respectueuse considération.

François Caspar,  
*PRÉSIDENT DE L'AFD (ALLIANCE  
FRANÇAISE DES DESIGNERS)*  
marie-noelle.bayard@wanadoo.fr

Christophe Le François,  
*PRÉSIDENT DU CAAP (COMITÉ  
DES ARTISTES-AUTEURS  
PLASTICIENS)*  
katerine.louineau@orange.fr

Mireille Lépine,  
*SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
DU SNAA-FO (SYNDICAT  
NATIONAL DES ARTISTES  
AUTEURS-FO)*  
mireillelepine@free.fr

Simone Douek,  
*PRÉSIDENTE DU SNAC  
(SYNDICAT NATIONAL  
DES AUTEURS ET DES  
COMPOSITEURS)*  
SNAC.FR@WANADOO.FR

Pierre Garçon  
et Guillaume Lanneau,  
*CO-SECRÉTAIRES  
GÉNÉRAUX DU SNAPCGT  
(SYNDICAT NATIONAL DES  
ARTISTES PLASTICIENS-CGT)*  
snapcgt@free.fr

Laurence Leplay,  
*SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
DU SNSP (SYNDICAT NATIONAL  
DES SCULPTEURS ET  
PLASTICIENS)*  
bernard.morot-gaudry@wanadoo.fr

Pierre Denieuil, *PRÉSIDENT  
DE L'UNPI (UNION NATIONALE  
DES PEINTRES ILLUSTRATEURS)*  
unpi.illustr@orange.fr

Patrick Roche, *PRÉSIDENT  
DE L'UPP (UNION DES PHOTO-  
GRAPHES PROFESSIONNELS)*  
juridique@upp-auteurs.fr

Marie-Anne Ferry-Fall,  
*DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'ADAGP (SOCIÉTÉ DES  
AUTEURS DANS LES ARTS  
GRAPHIQUES ET PLASTIQUES)*  
marie-anne.ferry-fall@adagp.fr

Olivier Brillanceau,  
*DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA  
SAIF (SOCIÉTÉ DES AUTEURS  
DES ARTS VISUELS  
ET DE L'IMAGE FIXE)*  
obrillanceau@saif.fr

Emmanuel Latreille,  
*PRÉSIDENT DU CIPAC (FÉDÉRA-  
TION DES PROFESSIONNELS DE  
L'ART CONTEMPORAIN)*  
emmanuellatreille@fraclr.org

Georges Philippe Vallois,  
*PRÉSIDENT DU CPGA (COMITÉ  
PROFESSIONNEL DES GALERIES  
D'ART)*  
dfournier@comitedesgaleriesdart.com

Pascal Pesez  
et Laurent Moszkowicz,  
*CO-PRÉSIDENTS DE LA FRAAP  
(FÉDÉRATION DES RÉSEAUX  
ET ASSOCIATIONS D'ARTISTES  
PLASTICIENS)*  
coordination@fraap.org

Alain Herzog,  
*DIRECTEUR DU SYNDEAC  
(SYNDICAT NATIONAL DES  
ENTREPRISES ARTISTIQUES ET  
CULTURELLES)*  
a.herzog@syndeac.org

Philippe Berthelot,  
*PRÉSIDENT DE L'UFISC  
(UNION FÉDÉRALE  
D'INTERVENTION DES  
STRUCTURES CULTURELLES)*  
ufisc.coordination@gmail.com